

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Montargis (45200)

## Réponses de Edouard Weber, au nom de la liste « Citoyens du Montargois »

— le 06/03/2020 à 13:20 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le temps de mettre en place les concertations et les résultats de l'étude sur les circulations cyclables, cela sera prévu pour décembre 2020 à l'occasion du débat d'orientations budgétaire 2021.

#### Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Les réunions « Agenda 21 » qui avaient lieu à Montargis permettaient des bilans réguliers sur la circulation vélo. La dynamique pourrait être relancée.

Animée par des usagers de la bicyclette (Vélove) et un agent de la ville, ouvert à tous, cyclistes ou non, on peut proposer une rencontre semestrielle de bilan sur l'avancement du « programme vélo »

#### Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Nous pousserons pour des mutualisations à l'échelle de l'agglomération.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je suis indécis-e

Créer un réseau express vélo en utilisant l'EuroVélo 3 comme colonne vertébrale du futur réseau.

Cela doit être pensé à l'échelle de l'agglomération. Nous privilégierons le partage de la véloroute avec les piétons sur le tronçon montargois (du cinéma à l'école d'aviron)

#### Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Pont du Québec, Boulevard Paul Baudin, Rue Raymond Laforge, Boulevard des Belles Manières...

Ce sera à l'étude dans le cadre du "programme vélo" et suite au schéma cyclable de l'agglomération. Nous passerons par des phases de concertation et d'expérimentation.

#### Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gare SNCF, Place de la République, Cinéma, Zone commerciale d'Antibes, Quartier de la Chaussée, Lycée en forêt...

Des colistiers cyclistes ont démarré une étude des itinéraires cyclables entre les principaux pôles de la ville et de l'agglomération afin de participer à l'étude sur les continuités cyclables qui sera réalisée à l'AME en 2020.

La réalité de Montargis fait qu'on ne pourra pas faire des pistes cyclables partout. Il faudra compenser par des itinéraires de contournement et/ou de la signalisation horizontale sur laquelle il faudra communiquer.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines pistes cyclables de Viroy à Amilly en direction de la Chaussée, pistes cyclables de la Pontonnerie direction le Château de Montargis....

Des colistiers cyclistes ont démarré une étude des itinéraires cyclables entre les principaux pôles de la ville et de l'agglomération afin de participer à l'étude sur les continuités cyclables qui sera réalisée à l'AME en 2020.

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur du réaménagement du Boulevard des belles manières, de la place de la République, de l'avenue d'antibes...

### Action n°9 : je suis indécis-e

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Nous ferons d'abord un chiffrage précis des ouvrages d'art nécessaires et des engagements financiers possibles des organismes d'Etat.

### Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°11 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

La ville de Montargis est assez peu concernée. La demande de passage en zone 30 dans les rues résidentielles est très demandée dans les balades citoyennes que nous avons faites : nous laisserons les conseils de quartier valider ces diagnostics et proposer les rues à passer en zone 30.

### Action n°12 : je suis indécis-e

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Nous attendons la législation.

### Action n°13 : je suis indécis-e

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

### Action n°14 : je ne m'engage pas

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : L'ancienne nationale 7 dans sa traversée du quartier de la Chaussée.

L'arasement de la N7 nous semble être un chantier pharaonique et techniquement difficile (zone inondable). Il serait plus intéressant de travailler à interdire le transit des poids lourds et les reporter sur l'A77 et à la limitation des nuisances sonores.

### Action n°15 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

La demande de passage en zone 30 dans les rues résidentielles est très demandée dans les balades citoyennes que nous avons faites : nous laisserons les conseils de quartier valider ces diagnostics et proposer les rues à passer en zone 30.

**Action n°16 : je suis indécis-e**

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. mise en sens unique des rues adjacentes à l'école Albert Thierry et à la rue de la collerette,...

**Action n°17 : je suis indécis-e**

Transformer en zone piétonne La place de la république.

La question sera ouverte à la concertation.

**Action n°18 : je suis indécis-e**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

A voir selon le schéma de circulation cyclable.

**Action n°19 : je m'engage**

Se conformer à la législation en généralisant les double-sens cyclables dans les zones 30, notamment dans les rue du centre villes

**Action n°20 : je suis indécis-e**

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Pas sans concertation avec les riverains et les parents d'élèves !!! Certaines écoles sont plus concernées que d'autres. Nos "balades citoyennes" ont fait ressortir le besoin d'apaisement à l'entrée de l'école Maurice Meunier, par exemple.

**Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo****Action n°21 : je m'engage**

Offrir du stationnement vélo sécurisé à la gare, à proximité des marches hebdomadaires..., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Le nouveau contrat avec Keolys prévoit la mise en place de 2 (3?) stations vélo sécurisées à la gare et à l'hôpital. Nous ne remettons pas cela en question.

**Action n°22 : je m'engage**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Nous avons recensé trop peu d'arceaux. Il faudra en rajouter (mairie/école de musique, maison du département, pôle emploi...) selon un plan à valider par le comité vélo.

Nous aurons le souci de les uniformiser autant que possible et de bien les signaler.

**Action n°23 : je m'engage**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Nous les placerons à des points stratégiques pour les zones d'emploi.

Nous souhaitons explorer l'idée d'en positionner dans les parkings publics souterrains.

Ces vélobox fermés et accessibles sur abonnement seront doublés d'arceaux en accès libre.

**Action n°24 : je m'engage**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Dans les établissements pour lesquels ce ne serait pas déjà fait.

**Action n°25 : je m'engage**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

On utilisera cette possibilité dans le cadre de l'augmentation de stationnements vélo.

**Action n°26 : je suis indécis·e**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Il faudra prendre cette exigence en compte pour les nouveaux projets pilotés par la mairie ou des acteurs publics (bailleurs sociaux).

**Action n°27 : je ne m'engage pas**

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

NON. Vu les limites de notre budget, nous faisons le choix du soutien à des associations locales qui vendraient/donneraient à des personnes en insertion, en difficulté financière, jeunes boursiers, etc....

**Action n°28 : je suis indécis·e**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Nous faisons plutôt le choix du soutien à des associations locales qui vendraient/donneraient à des personnes en insertion, en difficulté financière, jeunes boursiers, etc....

Mais nous resterons ouverts à des initiatives privées ou associatives

**Action n°29 : je m'engage**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous soutiendrons les vélo-écoles en particulier.

**Action n°30 : je ne m'engage pas**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

NON. Non, au vu de l'existant (plateforme de mobilité) et des marges de manœuvres budgétaires étroites, nous préférons favoriser plutôt des événements autour du vélo qu'une maison fixe.

**Promouvoir une culture vélo****Action n°31 : je m'engage**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Oui, en concertation préalable avec les équipes pédagogiques.

**Action n°32 : je suis indécis·e**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Pour l'instant ce ne serait pas une priorité budgétaire, sauf subvention adaptée.

**Action n°33 : je m'engage**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

*Lieux le plus adéquate : à côté du skate park des closiers.*

OUI. Plusieurs lieux à l'étude. Les modalités d'accès (écoles, familles, vélo-écoles, accès libre ou animateur...) seront décidées en concertation.

**Action n°34 : je m'engage**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Une petite dizaine de colistiers utilisent déjà le vélo pour leurs trajets du quotidien!

#### **Action n°35 : je m'engage**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

A mettre à l'étude en fonction des usages repérés par les agents et les possibilités de subventions.

#### **Action n°36 : je m'engage**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

OUI, mais pas tout de suite. Il faudra d'abord mettre en place les infrastructures favorables (stationnement...)

#### **Action n°37 : je m'engage**

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

OUI, nous retravaillerons la question avec les conseils de quartiers et les parents d'élèves.

#### **Action n°38 : je m'engage**

Créer une "fête du vélo". Chaque premier samedi de juin, en lien avec la vélo parade organisé par l'association VELOVE et les "Echappées à vélo de la Région Centre.

La question sera confiée au comité vélo, en portant peut-être l'événement au niveau communautaire.

#### **Action n°39 : je m'engage**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

#### **Action n°40 : je m'engage**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

### **Commentaires généraux**

Notre groupe porte un fort projet de démocratie participative, avec la mise en place de structures et d'outils de participation. Certains des engagements ci-dessous devront donc passer par des phases de concertation, voire de co-construction. Nous sommes conscients de la nécessaire diminution de nos émissions de gaz à effet de serre et de notre consommation d'énergie, de l'impact positif de la pratique du vélo pour la santé et pour l'attractivité touristique de notre ville. Nous souhaitons donc faciliter la pratique du vélo à Montargis afin d'augmenter la part de l'utilisation du vélo par rapport à la voiture individuelle.

Cependant, nous ne nous positionnons pas en ayatollahs du vélo : nous ne pourrions pas faire passer tout le monde au vélo. Trajets trop longs depuis/vers la périphérie de l'agglomération, contraintes spatio-temporelles de parents pressés, maladie...Le développement du vélo ne pourra se faire au détriment des autres circulations douces, des transports en commun, ni d'une certaine circulation automobile sécurisée et fluide.